

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 63 (1925)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Il y a cent ans : à propos de l'incendie de la Flèche de la Cathédrale  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-219551>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## L'ORGOLHIAO

(Fable).

On piào l'età zu èlevà  
Su la tita d'on Ripounà<sup>1</sup> :  
On vretàbblo bosson einmèclliounà qu'on diastre.  
Fallà pardieu bin la cougnàtre  
Po dere de sè retrovâ  
Dein ti cliào pâi rebibolâ,  
Crâisi per devant, per derrâi,  
Ein faseint crotset et maillette  
A fère châtâ lè pegnette  
Quemet se terivant ào dâi<sup>2</sup>,  
Dein cliào seindâ bouts bin mi qu'avoué dâi porte.  
Porquie dan lè pe crouïo guieu  
Ant-te ti dâi moui de cheveu,  
Adan que bin dâi dzein de sorte  
L'ant lo cotson tout dèpelli<sup>3</sup> ?  
Clli piào pouève dan s'aguelhi  
Et djuvi  
Avoué sè chère, avoué sè frâre, à catse-catse  
Dein clià tignasse ;  
L'età pardieu bin behirâo !  
Mâ clli piào l'età orgolhiào :  
Sè crayâi bin me que sè frâre  
Et fabrequâ d'autra matère<sup>4</sup> :  
Fiè co on piào su on molan.  
On dzo, — l'età à sti bun-an, —  
Lè dzein à la Ripouâna étant gaillâ ein fita,  
Sè cougnivant tant que la tita  
De noutron vilhio Ripounâ  
Lo s'è trovâie vesenâ  
Avoué cliasiague  
D'on syndique  
Dào Gros-de-Vaud braquâ tot pri dâi carouset.  
« Hardi ! sè peins lo craset  
De piào. Hardi ! çâ po sti iâdzo,  
Se vu vère on outro velâdzo  
L'è lo moment. Ie vu cambâ  
Du su mon guieu de Ripounâ  
Su la tita ào coo que la totse.  
Dinse tsandzeri de perrotse.  
Mè cheinto fè, gros et cossu,  
Po deveni piào de monsu ! »  
Onna menuta apri l'avâi tsandzi de tita  
Et ie tsertsive 'na capita  
De pâi<sup>5</sup>  
Po s'einfatâ.  
Pas pi ion qu'èin avâi. Fasâi de cliào piatûae  
Su la tita plliemâie  
Tant que lo syndico a cheintu dèmedzi.  
Lo piào n'a pas pu sè lodzi :  
L'â età tyâ d'on coup de lètse-potse<sup>5</sup>,  
Tyâ quemet on tye onna motse.  
Qu'a-te gagni noutron fièraud  
D'avâi voliu fère lo gros ?  
Du que noutra terra l'è rionda  
L'è l'orgouet qu'a perdu lo mondo.

Marc à Louis.

<sup>1</sup> Riponnier, Lazzaroni de Lausanne. — <sup>2</sup> Doigt. —  
<sup>3</sup> Matière, étoffe. — <sup>4</sup> Cheveux, poils. — <sup>5</sup> Second  
doigt de la main. Les noms des doigts sont : Pâodzu,  
lètse-potse, grand dâi, damusallâ, petit-dâi.

## IL Y A CENT ANS

A propos de l'incendie de la Flèche de la  
Cathédrale.

l'assemblée générale du Vieux-Lausanne, qui a eu lieu le 25 mai, M. l'architecte Bron a fait une conférence sur les flèches de la Cathédrale et parlé de l'incendie du 24 mai 1925. Chose curieuse, le maisonneur venait précisément de convoquer les pompiers pour des exercices qui devaient avoir lieu le 30 mai. Il ignorait que son avis était daté du jour où un exercice pratique de premier ordre serait imposé aux sauveteurs.

MM. les intendants, maîtres et employés aux pompes pour les cas d'incendie, sont prévenus que la Section de police en a fixé l'essai, au lundi 30 courant, à 6 heures du matin, pour les Nos 2 et 5 grandes pompes, et Nos 4 et 6 portatives, sur St-François.

Les Nos 1, 3 et 4 grandes pompes, et Nos 1, 3 et 5, à la Palud, à 6 h. 1/2.

Le No 7 grande pompe et No 2 portative, en St-Laurent, à 7 heures.

MM. les intendants et employés aux échelles et hottes devront aussi se présenter ; savoir, ceux des échelles de St-Pierre, Petit-Chêne, à 6 heures du matin, en St-François.

Ceux des échelles et hottes du Pont, Palud et la Cité, à 6 1/2 heures, à la Palud.

Enfin, ceux des échelles de St-Laurent, à 7 heures, en St-Laurent.

Lausanne, le 23 mai 1824.

G. Fiaux, maisonneur.

(Extrait de la Feuille d'Avis de Lausanne,  
24 mai 1824).

D'autre part, le célèbre professeur de mathématiques, Develey écrivait le 31 mai suivant au même journal ce qui suit :

« Quand un malheur nous arrive, nous regrettons souvent de ne pas avoir employé les moyens propres à le prévenir. L'incendie qui a eu lieu dernièrement à notre Cathédrale, par un éclat de foudre, rappellera sans doute les paratonnerres, dont l'efficacité est certaine quand ils sont bien construits. Le moment d'appeler l'attention générale sur ces appareils préservateurs, semble tout à fait favorable, puisqu'on espère les voir nous mettre encore à l'abri de la grêle, fléau souvent aussi redoutable que la foudre. Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que le Ministre de l'Intérieur à Paris, a fait publier en 1824, une *Instruction sur les paratonnerres*, brochure in-8° de 51 pages, avec deux planches. Il est indispensable que les personnes intéressées à la chose consultent cet ouvrage, car des appareils de ce genre, établis par des artisans peu instruits, pourraient être, sinon nuisibles, au moins inutiles. »

**Le paroissien.** — Un pasteur à l'éloquence fleurie et surabondante, avait tellement bien effrayé son auditoire en lui parlant des châtements qui l'attendaient sur terre s'il ne devenait moins païen, que tous en avaient les larmes pleines les yeux. Seul un brave citoyen restait impassible à son banc.

A l'issue du sermon, le pasteur se rapprocha de l'homme et lui demanda s'il ne s'était pas senti touché par ses exhortations.

— Oh! moi, je ne suis pas de la paroisse.

## FARCE

ÉTAIT, il y a longtemps, très longtemps, alors que celui qui vous parle, n'était encore qu'un petit bout d'homme, haut comme ça, mais garnement, mais mauvais sujet, comme pas un au village...

Eh oui, c'était il y a bien longtemps, à l'âge où la liberté n'était pas un rêve, où le chaud soleil, les prés verts, les forêts sombres nous appartenaient à nous, les gamins, les « tout terribles » comme on nous appelait.

Nous étions plusieurs, cinq, six, je ne sais plus, unis dans le mal comme les doigts de la main. Il y avait Paul, Jean-Jean, Riquet, Gu-Gu, d'autres encore, sans compter le gros chien Turc, qui n'appartenait à aucun de nous, mais fut toujours de toutes nos parties.

C'était « mois d'avril » toute l'année, pour nous, et nous avions toujours chez la plupart des voisins, une ou plusieurs fessées promises pour des méfaits quelconques ; j'avais, pour ma part, un véritable compte courant ouvert un peu partout, et je crois bien qu'à l'heure actuelle, ce compte-là n'est pas encore bouclé.

Souvenirs... Souvenirs...

Or, un jour, au premier avril justement, une aventure nous arriva. Notre réputation de farceurs nous valut une angoisse insurmontable. Nous avions fait une véritable orgie de mauvais tours ; je crois bien que nous avions eu du génie cette fois-là, tout y avait passé : vieilles casseroles attachées à la queue des chiens, sonnettes tirées à tour de bras, portes fermées à triple tours et dont nous emportions la clé, tout, tout, et nous cherchions encore, pas lassés, le moyen de finir dignement cette épopée.

Nous errions dans le petit bois qui fait face au village, riant à la fois du dernier et du prochain mauvais tour, sales, débraillés, oui, sales, mais heureux...

...Soudain, le chien Turc qui nous suivait, jeta un aboi. Un drôle d'aboi plaintif, anxieux, qui nous immobilisa. Puis, comme il avançait, tête basse, nous le suivîmes, écartant les fourrés.

Un seul cri nous cloua soudain, sur place, autour d'un gros hêtre, aux branches duquel... horreur... un homme était pendu, rigide, effrayant, comme un affreux épouvantail...

Une seconde, peut-être, nous restâmes là, grelottants, éperdus... puis, ce fut une fuite haletante, silencieuse, à travers les fourrés épineux, une fuite pareille à une envolée de moineaux. Nous nous retrouvâmes à l'entrée du village, et il n'y eut qu'une voix pour affirmer : « il faut aller le dire au garde-champêtre »...

Et nous y allâmes. L'un derrière l'autre, tout pâles, tout tremblants avec des yeux encore apeurés, comme si le pendu avait pu nous suivre.

Il fallut bien du temps pour trouver le garde et, quand enfin nous le vîmes, alors, oh, alors, ce fut un récit détaillé, coupé, hâché, bredouillé comme un interrogatoire :

— On a trouvé un pendu... dans le bois, là-bas. Il était tout raide... dans un hêtre... il tirait la langue... Il faut vite y aller... on a couru pour vous le dire...

Le brave homme mit beaucoup de temps à savoir de quoi il s'agissait, mais quand il eut compris, quand, muets, nous restions devant lui im-